

Groupes de travail PRFB

GT 1 : « action interprofessionnelle, formation et communication »

GT 2 : « compétitivité de la filière forêt-bois »

**Réunion du 11 juin 2018
à Metz – Hôtel de Région**

A vertical photograph of a forest scene, showing moss-covered tree trunks and a forest floor with fallen leaves and more moss.

Ordre du jour

- 1) Rappel des travaux passés et en cours
- 2) Contrat de filière – déclinaison fiches actions (C.Regional)
- 3) Démarche évaluation environnementale (CEREMA)
- 4) Actualisation des axes stratégiques I, II et III du projet de PRFB
- 5) Priorisation des actions du PRFB et indicateurs de suivi
- 6) Modalités de travail d'ici à la CRFB du 28/09/18

Introduction

- PRFB GE 2018-2027 : adaptation régionale des orientations et objectifs du PNFB (approuvé le 8/02/17)
Document régalien cf. code forestier L et D122-1
 - 2 ans pour élaboration suite à PNFB
 - soumis à évaluation environnementale
 - soumis à la participation du public
 - arrêté par le ministre chargé des forêts

→ Document **intégrateur des enjeux économiques, environnementaux et sociaux**

→ Articulation avec contrat de filière signé le 17/07/17

CRFB le 28 septembre 2018 pour validation des travaux et envoi à l'autorité environnementale



Travaux passés

- **2016** : réunions des 3 GT ont débouché sur la rédaction d'une première version du PRFB
- **2017** : version PRFB présentée en CRFB le 13/01 et mise en ligne sur le site de la DRAAF
 - réunions sur le sujet du changement climatique
 - signature du contrat de filière le 17/07
 - travaux du comité paritaire sur l'équilibre sylvo-cynégétique
- **2018** : reprise des travaux du GT3 « gérer durablement la forêt et la ressource forestière » visant la rédaction de l'axe stratégique IV
 - sous-groupe « équilibre sylvo-cynégétique »
 - sous-groupe « connaître, renouveler, améliorer la ressource »
 - sous -groupe « mobilisation durable »
- **2018** : commande parallèle IGN : étude disponibilité complémentaire bois horizon 2027, 2037 cf. site DRAAF → rendu le 29/06/18

→ Une **nouvelle version du PRFB (4/06/18)** a été rédigée puis envoyée aux membres des GT1 et GT2.



Introduction / contenu général

- Mention de la chasse, comme activité socio-économique majeure
- Rajout point sur SRB (stade déclaration d'intention)
→ objectifs de mobilisation biomasse
- Ajout sur articulation avec contrat de filière



Axe I : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle

Objectif 1 : Refonder la gouvernance et les orientations stratégiques

- *Action I.1.1.* : Repenser la gouvernance
Conditionné à la création d'une interprofession Grand Est (prévue fin 2018)
- *Action I.1.2.* : Etablir les priorités stratégiques et programme d'actions



Axe I : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle

Objectif 2 : Penser et agir collectivement

- *Action 1.2.3.* : Etre le porte-parole de l'ensemble des acteurs de la filière
 - à rédiger : contribution filière attendue
 - réflexion sur modalités de travail avec les partenaires institutionnels : rôle de coordination, d'ensembliser (pour faire remonter les besoins en financement dans le cadre des priorités)
- Fonctionnement à présenter en CRFB du 28 septembre 18 ?



Axe I : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle

Objectif 3 : Mobiliser et diffuser l'information au service de la filière

- *Action 1.3.5.* : Structurer l'information prospective sur l'approvisionnement de la première transformation
→ mise en place d'une commission prospective sur l'approvisionnement – lien plan chêne
- *Action 1.3.6.* : Décliner l'information en intégrant la dimension transfrontalière de la région
Ajout § : sur la charte de la Grande Région (Lorraine incluse) – modalités de coopération institutionnelle



Axe II : Renforcer la compétitivité de la filière

Objectif 1 : Prendre appui sur la recherche-développement et l'innovation (RDI)

- *Action II.1.1.* : Affirmer les priorités de la RDI en région
ajout § sur la bioéconomie en lien avec le plan national et
→ A développer en fonction des priorités suite aux EG de la bioéco
du 7/06/18 organisé (gouvernance de la bioéconomie autour du pôle
IAR)



Axe II : Renforcer la compétitivité de la filière

Objectif 2 : Développer les marchés du bois

- *Action II.2.3.* : Se positionner sur les marchés de la chimie verte et du bois fibre
→ ajout projet Extraforest en exemple (note) sur les extractibles forestiers



Axe II : Renforcer la compétitivité de la filière

Objectif 3 : Soutenir la compétitivité des entreprises de la filière

Re-numérotation de chaque action (cf. a à e en .1 à .5)

Passage du II.3.1. en introduction d'objectif



Axe II : Renforcer la compétitivité de la filière

Objectif 4 : Créer de la valeur ajoutée localement

- *Action II.4.1.* : Maîtriser l'export de grumes et réunir les conditions d'un export orienté sur les produits élaborés
→ ajout § spécificité Grand est (Géographie) + label transformation UE
- *Action II.4.2.* : Développer la contractualisation
→ ajout part contractualisation, niveau faible et amélioration de la régularité des livraisons
- *Action II.4.3.* : Soutenir la valorisation matière de la ressource régionale en hêtre
→ cité Terres de Hêtre
- *Action II.4.7.* : Soutenir la filière populicole, au besoin en contexte interrégional, en valorisant les qualités spécifiques de l'essence et les acquis de l'innovation
→ modification § (contribution CRPF) plan peuplier régional – à discuter – lien avec évaluation environnementale
- *Action II.4.8.* : Encourager les stratégies locales de développement forestier
ajout forêts d'exception et projet TIGA



Axe II : Renforcer la compétitivité de la filière

Objectif 5 : Co-adapter forêt et industrie

- *Action II.5.1.* : Adapter la sylviculture aux attentes des marchés, tout en favorisant la diversité des essences
Lien avec IV.4 cf. augmentation proportion résineux
- *Action II.5.3.* : Encourager, selon une approche équilibrée des enjeux, le développement de solutions et de capacités industrielles adaptées à la transformation de gros bois résineux
→ échange cadre évaluation environnementale



Axe III : Dynamiser la formation et la communication

Objectif 2 : Cibler et renforcer la communication

- *Action III.2.6.* : Communiquer auprès des scolaires et des demandeurs d'emploi sur les enjeux de la filière et motiver à ses métiers
→ idée du « serious game » sur la forêt ? Outil pédagogique et de communication grand public
cf. aussi acceptation sociale